

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 09/09/2009

Réception par le Prefet : 09/09/2009

Publication : 11/09/2009



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2009-11-6-4

Séance du vendredi 4 septembre 2009

PROGRAMMES DÉPARTEMENTAUX 2008-2009 ASSAINISSEMENT (C213) - ALIMENTATION EN EAU POTABLE (C212) - AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU VIGNOBLE (C215)

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° E 6-2008 du Conseil Général du 20 mars 2008 complétée par la délibération n°2009-2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n° 2008/I-6^{ème}/02 du Conseil Général du 13 décembre 2007 relative au BP 2008-Eau (C01),
- VU la délibération n° 2008-5-6-6 du Conseil Général du 11 décembre 2008 relative au BP 2009-Eau (C01),
- VU les avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie du Conseil Général en date des 21/05/2008, 30/06/2008, 22/09/2008, 24/02/2009, 11/05/2009 et 01/07/2009,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'inscrire aux Programmes 2008 et 2009 d'Assainissement, d'Alimentation en Eau Potable et d'Aménagement Hydraulique du Vignoble, les opérations figurant en annexes au rapport, ce qui induit au titre du :

- Programme 2008 : un montant de subventions de 188 475 € pour l'Assainissement, et de 4 160 € pour l'Alimentation en Eau Potable,
- Programme 2009 : un montant de subventions de 411 235 € pour l'Assainissement et de 900 € pour l'Aménagement Hydraulique du Vignoble.

Les imputations sont les suivantes : Chapitre 204 – Nature 20414 – Fonction 61.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Adopté

.....Voix contre

.....Abstentions